

aa-e : l'atelier des artistes en exil

dossier de présentation



aa-e : l'atelier des artistes en exil

L'atelier des artistes en exil, structure unique en France, a pour mission d'identifier des artistes en exil de toutes origines, toutes disciplines confondues, de les accompagner au regard de leur situation et de leurs besoins administratifs et artistiques, de leur offrir des espaces de travail et de les mettre en relation avec des professionnels afin de leur donner les moyens d'éprouver leur pratique et de se restructurer.

102 rue des Poissonniers 75018 Paris
métro lignes 4 et 12: Marcadet Poissonniers
ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 18 h sauf les jours fériés

+33 1 53 41 65 96
contact@aa-e.org
www.aa-e.org

direction: Judith Depaule
codirection: Ariel Cypel

SIRET: 827 808 130 000 13
APE: 9499 Z
c/o Onda 13 bis rue Henri Monnier 75009 Paris

L'atelier des artistes en exil est soutenu par:
Le ministère de la Culture
La Ville de Paris
L'Onda
Le fonds de dotation Porosus
La fondation d'entreprise Ocirp
La SACD
L'ADAGP
Emmaüs Solidarité
La Cité internationale des arts
L'Atelier de Paris / CDCN
Manifesto

L'aa-e est partenaire du programme Open Homes de airbnb
L'aa-e s'associe à Usage du monde 21
L'aa-e s'inscrit dans le projet AMARRE du Collectif Kahraba / Hammana Artist House, soutenu par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
L'aa-e est lauréat du Prix Culture pour la paix 2018 de la fondation Chirac et de la fondation Culture & Diversité

l'atelier des artistes en exil : pourquoi faire ?

L'Europe assiste sur son territoire au plus grand mouvement de populations de ses soixante-dix dernières années. L'Europe n'est pas étrangère à l'histoire des pays dont proviennent ces populations. L'Europe et les Européens se souviennent à travers eux de leur propre histoire. Victimes de discriminations ethnicistes, sexuelles, religieuses, économiques ou politiques, chaque jour d'avantage d'êtres humains sont poussés hors de chez eux.

Parmi ces personnes déplacées se trouvent des artistes, souvent en lutte de longue date avec les autorités de leur pays. Parce que le rôle de l'art est celui de dire et de montrer ce qui dérange, de faire entendre la voix des opprimés, l'Europe créative doit être particulièrement vigilante à l'égard des artistes et mettre en place des structures espace d'accueil

appropriées. L'artiste doit pouvoir continuer à exercer son art. Il doit pouvoir le faire en tant qu'individu car tout homme aspire à être ce qu'il est. Mais il doit pouvoir le faire aussi en tant que représentant de la culture de son pays. C'est notamment à travers la voix de ses artistes que la culture d'un pays en péril peut continuer à se perpétuer.

C'est pourquoi l'aa-e se propose d'identifier des artistes en exil de toutes origines, toutes disciplines confondues, de les accompagner en fonction de leur situation et de leurs besoins, de leur offrir des espaces de travail et de les mettre en relation avec des professionnels (réseau français et européen), afin de leur donner les moyens d'éprouver leur pratique et de se restructurer.

missions et objectifs de l'aa-e

- Repérer les artistes exilés, toutes disciplines confondues, sur le territoire européen,
- Créer un lieu de travail et d'accueil pour les artistes où ces derniers peuvent pratiquer leur art, se retrouver, être conseillés,
- Initier des ateliers dans plusieurs villes européennes, endroits où les artistes en exil peuvent être accueillis,
- Orienter les artistes en exil dans leur demande d'asile et leur intégration sociale, en les mettant en relation avec les bons interlocuteurs et les organismes spécialisés,
- Identifier les besoins des artistes, créer les conditions de leur restructuration professionnelle,
- Collaborer avec les structures culturelles et artistiques du réseau français et européen, les collectivités territoriales, tout type d'association ou d'entreprise, pour offrir aux artistes en exil des espaces de travail et de présentation et des moyens de production,
- Mettre en lien les artistes en exil avec les réseaux professionnels européens : producteurs, tourneurs, structures culturelles et artistiques, agences de diffusion, plateformes de soutien... sous forme de salons, de rencontres, de manifestations artistiques,
- Coordonner des ateliers d'échange artistique avec des artistes en exil en direction d'un public professionnel et amateur,
- Mettre en place des ateliers de pratique artistique et de transmission de savoir-faire pour les demandeurs d'asile et le tout public,
- Se rapprocher des établissements d'enseignement supérieur artistique pour l'accueil d'étudiants demandeurs d'asile ou réfugiés,
- Dispenser des formations techniques permettant aux artistes en exil de mieux appréhender le système culturel européen et développer de nouvelles compétences professionnelles,
- Organiser un festival itinérant pluridisciplinaire de dimension européenne, intitulé Visions d'exil, réunissant des œuvres d'artistes en exil et d'autres artistes traversés par exil,
- Suivre le montage des projets des artistes en exil et en porter la production,
- Trouver des partenaires financiers.
- Garantir un enseignement du français via le prisme de l'art.

repérages et ressources

L'identification des artistes en exil se fait à travers le réseau professionnel, les artistes en exil eux-mêmes et les instances, associations ou ONG en charge de l'accueil des migrants.

Avec le soutien de l'Onda (Office national de diffusion artistique), il s'agit de répertorier les structures culturelles, artistiques et associatives françaises et européennes susceptibles d'offrir des espaces de travail et de présentation, voire des moyens de production à ces artistes en exil et de constituer ainsi un réseau dont le chef de file est l'aa-e.

L'atelier des artistes en exil met en place une plateforme internet en collaboration avec le Studio des formes, qui réunit 3 jeunes graphistes issus de la HEAR (Haute école des arts du Rhin). Cette plateforme multilingue (français,

anglais, arabe, farsi) doit à la fois servir de site de références mais aussi de répertoire des artistes en exil déjà identifiés. Elle renseigne les actions de l'atelier, tous les événements impliquant des artistes en exil et les propositions artistiques organisées en direction des demandeurs d'asile et des réfugiés à l'échelle nationale, les liens ressources pour les démarches administratives et professionnelles, les fiches des artistes identifiés, les articles de presse ou émissions parlant de l'aa-e.

l'équipe

Judith Depaule et Ariel Cypel, anciens dirigeants de Confluences, lieu d'engagement artistique, situé à Paris et destiné à la promotion des arts vivants et des arts plastiques contemporains, subventionné par la Mairie de Paris, la Région Île-de-France et la Direction des affaires culturelles d'Île-de-France, conduisent le projet. En lien avec l'association Revivre, ils ont pendant la saison 2015-2016 accueilli dans leur lieu plusieurs réfugiés syriens (tous aujourd'hui régularisés), consacré un focus artistique pluridisciplinaire de 2 semaines en février 2016 à la Syrie avec un certain nombre d'artistes syriens exilés. Durant la manifestation, soutenue par l'ONDA, un premier « salon des artistes en exil » a été organisé mettant en relation des artistes afghans, irakiens, palestiniens et syriens avec des professionnels français.

En dehors de ses deux dirigeants, Judith Depaule et Ariel Cypel, l'aa-e travaille avec du personnel de médiation pour accueillir les artistes, une administratrice, Hortense Quitard ; une coordinatrice, Charlotte Danoy-Kent ; une responsable pédagogique de son école de français, Élisabeth Bettencourt, May Rostom (traductrice de l'arabe), Maral Bolouri (traductrice du farsi), Karam Mohamed (webmaster soudanais en exil), ainsi que des stagiaires et bénévoles.

un lieu dédié au 102 rue des Poissonniers 75018 Paris, ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 18 h

L'aa-e occupe des anciennes salles de formation (1000 m²) mises à disposition par Emmaüs Solidarité et les propriétaires de la SCI Paris Poissonniers. Il se divise en 19 salles, dont 15 ateliers ou studios de répétitions et 4 espaces partagés.

Des permanences juridiques et sociales hebdomadaires sont assurées par des spécialistes. Des séances avec des thérapeutes, psychologues et psychiatres sont organisées à la demande. Un pôle d'avocats intervient en cas de nécessité.

L'aa-e, c'est:

- un espace d'accueil et de conseil où les artistes sont reçus et où leurs besoins sont identifiés,
- un espace de convivialité où les artistes peuvent transiter, disposer de postes informatiques connectés à internet, se réunir en petit nombre, organiser des rendez-vous,
- des espaces de pratique artistique où les artistes peuvent venir travailler ponctuellement ou sous forme de résidences, ponctuées de monstrosités en direction des professionnels, d'ateliers de pratique artistique.

les bénéficiaires de l'aa-e

L'aa-e compte déjà près de 200 adhérents : dessinateurs, peintres, sculpteurs, scénographes, architectes, photographes, vidéastes, journalistes, compositeurs, chanteurs, musiciens, metteurs en scène, acteurs, performeurs, danseurs, stylistes, chorégraphes, conteurs, auteurs.

Ils sont originaires de 40 pays : Afghanistan, Angola, Azerbaïdjan, Bénin, Cameroun, Chine, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Gambie, Géorgie, Ghana, Guinée, Égypte, Éthiopie, Inde, Iran, Irak, Kazakhstan, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palestine, Pérou, République Démocratique du Congo, Russie, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tibet, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Venezuela, Yémen. 25 % sont des femmes.

Est artiste en exil un artiste qui ne peut plus revenir dans son pays parce que sa vie ou son activité sont menacées. La notion d'artiste professionnel (personne qui ne se consacrerait qu'à la pratique de son art) ne prend pas le même sens selon la provenance géographique. Certains pays ont un système culturel facilement identifiable, d'autres présentent des infrastructures disloquées ou inexistantes. D'autres ne dispensent pas d'enseignements artistiques, l'art se transmet plus qu'il ne s'apprend.

On peut distinguer 3 grands groupes :

- 1 – Les artistes professionnels qui souhaitent poursuivre leur activité artistique et se reconstruire professionnellement,
- 2 – Les artistes semi-professionnels ou « amateurs avertis » qui demandent à parfaire leur formation et qui s'orientent vers une professionnalisation,
- 3 – Les artistes en devenir.

Leurs besoins :

- avoir un espace où se retrouver,
- accéder à des lieux de travail,
- rencontrer des professionnels,
- trouver du matériel (instruments de musique, fournitures dessin, caméra...).
- rencontrer d'autres artistes pour compléter un projet,
- rédiger un cv, un dossier artistique, un portfolio
- savoir monter un projet (créer une association, faire des contrats, demander une subvention...),
- connaître le fonctionnement du système culturel français,
- parfaire ou entamer une formation artistique,
- suivre des cours de français,
- avoir accès à des études supérieures artistiques,
- suivre des cours d'activités artistiques.
- échanger des pratiques avec des artistes français,
- conduire des workshops,
- trouver des espaces de monstration,
- être aidé en tant qu'artiste dans leur structuration sociale (droits et modèles de rémunération),
- bénéficier de conseils juridiques,
- monter une production,
- trouver une boîte de production, un label, un tourneur, un distributeur, une maison d'édition.

L'aa-e répond également à des initiatives artistiques qui nécessitent la participation de demandeurs d'asile ou de réfugiés et d'artistes exilés. L'atelier peut mettre en contact des structures ou des porteurs de projets avec les personnes recherchées.

les actions de l'aa-e 2018

- **Résidences AMARRE**

- Karam al Zouhir, *Un notre pays* (conte musical jeune public) du 26 décembre 2017 au 12 janvier 2018 avec sortie de résidence ouverte au public.

- Mohammed al Rashi et Wael Qadour, *Chronique d'une ville qu'on croit connaître* (théâtre), du 22 janvier au 2 février 2018 avec sortie de résidence ouverte au public.

- **Les vitrines de l'atelier des artistes en exil**

- Exposition dans les 12 vitrines du Ministère de la Culture (vitrines du Péristyle et de la galerie Valois, ainsi que sur la palissade qui fait face au péristyle), présentation de 15 artistes (peinture, photographie, poésie, vidéo, sculpture, installation). Vernissage le 29 janvier 2018, exposition jusqu'au 15 juin.

- **Festival Visions d'exil, deuxième édition pluridisciplinaire**

- Du 2 novembre au 2 décembre 2018. Partenaires pressentis : Palais de la Porte Dorée - Musée national de l'histoire de l'immigration, Cité Internationale, Théâtre-Sénart, Scène nationale, Mac Val, Onda

- **Festival 18/18**

- Festival en juin 2018 sur le territoire du XVIII^e arrondissement, sous forme d'exposition, de projection de film, de spectacle et de concert chez l'habitant. Avec le soutien de la mairie du XVIII^e.

- **Salon européen d'artistes en exil**

- En partenariat avec l'Onda, sélection d'artistes pour un salon d'artistes en exil européen et participation au Kunsten-festivaldesarts à Bruxelles, mai 2018.

- **Programmation d'artistes en exil**

- Centre Georges Pompidou (Hors-pistes), FGO-Barbara, Petit bain, La voix est libre, IMA (Printemps de la danse arabe), Nuit de la Poésie, June Events CNDC/ Atelier de Paris, Les Entreprises de la Cité, Festival de Clecy, Goutte d'or en fête, Nuits d'Orient à Dijon, Culture au quai, Collège des Bernardins, La Biennale des Écritures du réel, Latitudes contemporaines, Théâtre de l'Agora - Scène nationale d'Évry et de l'Essonne, La cité internationale des arts, Théâtre Jean Vilar à Vitry, Syrien n'est fait, Armée du Salut, Aurore, Musique sans Frontières, Semaine des écrivains persécutés emprisonnés et empêchés / itinéraires poétique de Saint Denis, CCN de Caen, festival de Clecy.

les actions de l'aa-e 2018

- **Accompagnent de projets :**
Lola Creis et Philippe Ulysse (cinéma), Jean-Michel Blonduel (théâtre), Marjory Duprés (danse).
- **Organisation d'ateliers de pratiques artistiques : danse, écriture, théâtre, musique**
conduits par des artistes professionnels français ou en exil : danse contemporaine (Marjory Duprés)...
- **Apprendre le français par l'art**
Monter un dispositif inédit et innovant qui combine un apprentissage du français FLE (plusieurs niveaux) et différents apprentissages artistiques complémentaires, assorti de sorties culturelles.
- **Formations**
Maisons des artistes, agessa, intermittence... Sélection pour l'Afdas de candidats pour des contrats de professionnalisation pour des régisseurs plateau/scène dans le cadre du programme HOPE.
- **Cours hebdomadaires**
de chant collectif, de théâtre (apprendre le français par le théâtre), de yoga et de capoeira.
- **Actions artistiques en direction des mineurs non accompagnés**
avec Primo Levi, la Timi, l'ASMIE (ateliers de hip-hop par Bouba Colorz ouverts aux artistes de l'atelier).
- **Ouvertures de l'atelier des artistes en exil**
sous forme de portes ouvertes.
- **Interventions**
à Sciences Politiques Paris et Reims, European Lab à Lyon, Villa Arson, Villa Vassiliev, Université de Poitiers, CCN de Caen, dans des collèges et lycées.
- **Ateliers de médiation culturelle**
dans des collèges d'Île-de-France, dans le cadre du festival Rhizomes.
- **Attribution de bourses de création**
à des artistes membres de l'atelier (entre 1500 et 3000€) en accord avec le Fond de dotation Porosus.
- **Insertion d'artistes dans des programmes d'intégration**
(Beaux-Arts, ENSAD), dans des cours et master-classes (Ateliers du Carrousel du Louvre, ateliers privés, Atelier de Paris/CNDC.
- **Obtention de résidences Nora**
au sein de l'Association des Centres culturels de rencontre.
- **Mis en relation avec des professionnels et convention avec des établissements culturels** (Jeu de Paume, Musée Delacroix, Fondation Cartier, Cinémathèque française, Lafayette anticipation.
- **Participation à des événements**
à la journée mondiale des réfugiés (Ground Contrôle UNHCR), à la Nuit blanche (à l'invitation de Thanks for Nothing sur le pont Alexandre III / le pont des échanges), à la FIAC hors les murs (dans le cadre de la performance Windmill de Paulo Nazareth).

projets 2019

- **Résidences de création AMARRE**
appel à candidature du 15 janvier au 15 mars. Annonce des projets sélectionnés le 15 avril 2019. 2 équipes artistiques accueillies en résidence du 15 au 30 mai à l'aa-e
- **Festival Visions d'exil**
troisième édition pluridisciplinaire au Palais de la Porte Dorée – musée national de l'histoire de l'immigration, au Théâtre de la Cité Internationale, à la MC 93 Bobigny, à la Cité internationale des arts
- **Programmation artistique**
FGO-Barbara, Petit bain, Pièces à emporter, Alimentation générale, Parvis poétique, Festival Petits et grands à Nantes, IMA (Printemps de la danse arabe, Arabofolies, Nuit de la Poésie), le MAC VAL, le Musée du Quai Branly, Collège des Bernardins, Palais de la Porte Dorée – musée national de l'histoire de l'immigration, le musée Delacroix, la Maison de la Musique à Nanterre, le Nouveau Théâtre de Montreuil, festival les Vagamondes de la Filature – scène nationale de Mulhouse, le Grand T à Nantes, CCAM de Vandœuvre-lès-Nancy, Théâtre en mai à Dijon, Théâtre de l'Agora - Scène nationale d'Évry et de l'Essonne, le festival d'Avignon, le festival Idéklic, CCN de Caen, CCN de Nantes, CCN du Havre, Festival H²O, centre Nouveau Monde de Villeneuve-la-Garenne...
- **Enseignement du français par l'art**
sous formes de cessions de 6 semaines, 4 parcours de formation de langue et culture, préparation des examens RNCP.
- **Organisation de sorties culturelles**
en partenariat avec Le Musée du jeu de paume, La Cinémathèque, Lafayette Anticipation, Le Musée Delacroix, La Fondation Cartier, Le Palais de Tokyo, MC 93 Bobigny, Théâtre du Châtelet, Le Monfort théâtre...
- **Accompagnent de projets qui implique des artistes de l'aa-e :**
Marjory Duprés (danse), Thierry Thieû Niang (danse).
- **Organisation d'ateliers de pratiques artistiques :** danse, écriture, théâtre, musique, conduits par des artistes professionnels français ou en exil.
- **Actions artistiques en direction de mineurs non accompagnés et de publics défavorisés**
- **Cours hebdomadaires à l'aa-e** de chant collectif, de yoga et de capoeira.
- **Ouvertures de l'atelier des artistes en exil** sous forme de portes ouvertes et de visites guidées.
- **Interventions** à la Villa Bloch, dans des collèges et lycées.
- **Attribution de bourses de création et d'écriture** à des artistes membres de l'atelier (entre 1 500 et 3 000 €) en accord avec le Fond de dotation Porosus, la SACD et l'ADAGP.
- **Obtention de résidences avec bourse** par l'Association des Centres culturels de rencontre, le Centre Intermondes / Maison des écritures à la Rochelle.
- **Accueil en résidence d'artistes** à Saint Briac, Chomerac, Cours & Jardins des Arts.
- **Insertion d'artistes dans des programmes d'intégration** (Beaux-Arts, ENSAD), dans des cours et master-classes (ateliers privés, Atelier de Paris / CNDC).
- **Participation à des événements** à la Nuit des idées (Institut de Recherche pour le Développement), à la fête de la musique, à la journée mondiale des réfugiés Wise women.
- **Partenariat** avec la bibliothèque municipale Vaclav Havel et la bibliothèque Forney.
- **Mis en relation avec des professionnels** par champs disciplinaires.
- **Sélection d'artistes** dans le cadre du dispositif du Ministère de la culture d'accueil en résidence et accompagnement d'artistes réfugiés des zones de conflit. Mehdi Yarmohammadi (sculpteur) et Hura Mirshekari (peintre), originaires d'Iran, sont accueillis à la Cité internationale des arts depuis le 9 mai 2017.